

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} octobre 2024

ASAC-FAPES lance son nouveau produit structuré, ASAC-FAPES Phoenix G 2024

ASAC-FAPES Phoenix G 2024 est un autocall adossé au Taux EUR CMS 10 ans ou « Taux d'intérêt 10 ans ». D'une durée de détention maximale de 10 ans, il peut être rappelé automatiquement chaque trimestre dès la fin de la 1^{ère} année si le « Taux d'intérêt 10 ans » est inférieur ou égal à 2,30 % (soit un taux de rendement annuel net maximum de 4,06 %*). Un coupon conditionnel de 1,25% est versé chaque trimestre, dès le premier trimestre écoulé, si le « Taux d'intérêt 10 ans » est inférieur ou égal à 3,20% aux dates fixées de Constatation des Coupons Conditionnels.

ASAC-FAPES Phoenix G 2024 est disponible, depuis le mois de septembre, dans les contrats d'assurance vie Solid'R Vie, ERMG (tous deux fermés à l'acquisition) et ERMG Évolution assurés par Generali.

Il s'inscrit dans la stratégie d'ASAC-FAPES de concevoir, référencer et commercialiser des produits structurés répondant à la fois aux conditions de marché et aux attentes de ses adhérents en quête de performances.

Ainsi, ASAC-FAPES Phoenix G 2024, dont la maturité est fixée à 10 ans, est un produit conditionné à l'évolution du « Taux d'intérêt 10 ans », taux de référence pour les opérations d'échanges sur taux d'intérêt en zone euro, dont le taux avoisinait les 2,4% en septembre**.

Créé exclusivement pour les adhérents d'ASAC-FAPES, ce nouveau produit structuré permet aux épargnants de récupérer le capital majoré d'un rendement significatif au bout de quelques mois sous conditions et en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Les caractéristiques d'ASAC-FAPES Phoenix G 2024 :

- **Sous-jacent** : Taux EUR CMS 10 ans
- **Cotation** : Marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
- **Emetteur** : BNP Paribas Issuance B.V., véhicule d'émission de droit néerlandais
- **Durée** : 10 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique)
- **Éligibilité** : en compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation
- **Période de souscription** : du 5 septembre au 18 décembre 2024
- **Avantages** :
 - Objectif de versement d'un coupon conditionnel de 1,25 % chaque trimestre : dès lors qu'à l'une des Dates de Constatation des Coupons Conditionnels, le « Taux d'intérêt 10 ans » est inférieur ou égal à 3,20 % ;
 - Potentiel remboursement anticipé automatique chaque trimestre, à partir du trimestre 4, dès lors qu'à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique, le « Taux d'intérêt 10 ans » est inférieur ou égal à 2,30 % ;
 - Remboursement du capital à l'échéance : quel que soit le niveau du « Taux d'intérêt 10 ans »

« Dans le contexte actuel de taux d'intérêt incertain et de volatilité des marchés financiers, l'intégration de produits structurés permet de diversifier ses actifs et d'augmenter le rendement de son portefeuille sans une exposition excessive au risque, indique **Igor Ivanoff, conseiller en gestion de patrimoine chez ASAC-FAPES**. ASAC-FAPES Phoenix G 2024, notre 3^{ème} autocall de l'année, a été conçu en ce sens et en complément de nos autres produits structurés afin d'exploiter tout le potentiel de cette classe d'actif qui permet d'allier à la fois la recherche de diversification d'épargne, performance, et protection du capital ».

**Les taux de rendement annuel sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date d'Émission (le 20 décembre 2024) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique(3) ou d'Échéance(3) selon les scénarios. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.*

** Source : Bloomberg, 12 septembre 2024

Avant d'investir

ASAC FAPES Phoenix G 2024 est un instrument financier qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Il s'inscrit dans le cadre d'une diversification d'un portefeuille financier et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Les produits structurés présentent un risque de perte en capital et doivent s'envisager sur une période d'investissement pouvant courir jusqu'à leur date d'échéance

ASAC FAPES recommande à tout souscripteur intéressé par un investissement dans un produit structuré de s'informer sur les facteurs de risques, de consulter la documentation commerciale et/ou contacter son conseiller afin d'être accompagné dans l'appréciation de son caractère approprié, et ce notamment au regard des risques détaillés dans sa documentation juridique et commerciale disponible sur notre site internet.

À propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4.5 Milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

www.asac-fapes.fr

Contact presse - Agence FARGO

Céline CLAMOUR : cclamour@fargo.agency - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo.agency - 06 16 83 45 18